

Le journal de
la Fondation
Les Nids
N° 38

Sept 2019

Actes

Numéro

Spécial

Les Nids, Fondation Reconnue d'Utilité Publique



↳ Sommaire

Nos VALEURS

Solidarité
Engagement
Créativité Humanisme
Respect

Dossier central

• Les Nids, Reconnue d'Utilité Publique	3
• Regards croisés Jean-Luc VIAUX, Président, Jérôme PALIER, Directeur Général et Catherine DUBOIS, Directrice Générale Adjointe	4
• Administrateurs de la Fondation Les Nids : un engagement qui fait sens	5
• L'association Madeleine Lecoœur : assurer la continuité de la vie associative des Nids.....	7

Chiffres clés



> 6 200 enfants
et jeunes accompagnés



890
Salariés



22
Villes
d'implantation

200
Adhérents



100
Bénévoles



47
Services



Fondation LES NIDS

L'association Les Nids, Reconnue d'Utilité Publique depuis 1960, est devenue Fondation Reconnue d'Utilité Publique – FRUP – par décret du 15 mars 2019. Elle entend par cet acte poursuivre et pérenniser l'œuvre de Madeleine Lecoœur qui fonda l'association en 1931. Sans modification de son objet et de ses valeurs, le statut de Fondation conforte l'image des Nids sur le territoire normand : celle d'une institution vouée à l'enfance, à la jeunesse et aux familles, dans leurs droits et aspirations, à partir de valeurs d'humanisme, de solidarité et d'innovation sociale, jamais démenties.

La Fondation Les Nids portera, comme l'association le fait depuis toujours, ce qui est notre cœur de mission : le droit à l'enfance. En partenariat avec les institutions partenaires, dans le cadre des missions et des financements que nous confie l'Etat, les Départements, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Agence Régionale de Santé, les Municipalités... Notre projet est et demeurera de favoriser toutes les actions permettant une actualisation des Droits de l'enfant.

Siège social : Fondation Les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - BP137 - 76131 Mont-Saint-Aignan cedex - Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux - Comité de rédaction : C. Dubois - F. Gotti - C. Danna - Secrétaires de rédaction : F. Gotti - C. Danna - C. Bellouin

Copyright : Shutterstock, Fotolia, Pexel, Ingimage, Pixabay - Impression : GABEL 10 rue Marconi - ZI de la Maine 76150 Maromme - Septembre 2019 - ISSN 16293959



Les Nids, Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Lorsque le public accompagné évolue et se diversifie, il est nécessaire à la structure de s'adapter. Présente depuis plus de 85 ans maintenant, l'association Les Nids s'est développée au fil des années et ses missions se sont diversifiées. En 2019, la structure associative s'est transformée en Fondation Reconnue d'Utilité Publique, afin de continuer à jouer un rôle novateur au sein de son environnement.

Durant plusieurs mois, le Conseil d'Administration de l'association Les Nids a exprimé une volonté politique forte de pérenniser et sécuriser ses actions au bénéfice des personnes accueillies, cette transformation en Fondation n'était donc pas une fin en soi, mais un nouveau moyen pour servir les intérêts du projet associatif.

La transformation des Nids en Fondation Reconnue d'Utilité Publique permet également d'intégrer dans son Conseil d'Administration, constitué de 15 membres, de nouveaux partenaires au sein de différents collèges :

- ✓ collège des partenaires institutionnels,
- ✓ collège des membres fondateurs,
- ✓ collège des personnalités qualifiées,
- ✓ collège des « amis » de la Fondation.

Vous retrouverez ci-après les interviews du Président et de la Direction Générale, puis des administrateurs de ces collèges.



1931 Fondation des Nids par Madeleine Lecœur

1936 Création de l'association

1946 Installation des Nids à Mont-Saint-Aignan et première habilitation officielle

1960 Reconnaissance d'Utilité Publique de l'association

1967 Création du service de placements familiaux

1986 Création du siège social de l'association

1993 Début de la mission d'accompagnement éducatif à domicile (par reprise)

1996 Création d'un service d'insertion pour adultes

2002 Début de la mission médico-sociale + création du BSPS (service de prévention spécialisée havrais)

2003 Ouverture d'un Centre Educatif Fermé

2011 Inauguration du premier « Lieu d'écoute destiné à l'enfant »

2017 Création de l'association Madeleine Lecœur-Les Nids

2019 Passage en Fondation Reconnue d'Utilité Publique



Jean-Luc VIAUX, Président, Jérôme PALIER, Directeur Général et Catherine DUBOIS, Directrice Générale Adjointe

L'association Les Nids est une Institution reconnue dans le champ des solidarités et du droit des enfants et des familles, dont l'action et les engagements sont lisibles, à partir d'un Projet fédérateur, aussi, une question simple : pourquoi avoir fait le choix de devenir une Fondation Reconnue d'Utilité Publique ?

Jérôme PALIER : « Devenir Fondation, c'est avant tout une reconnaissance, dans la continuité de notre politique, dans le respect de notre histoire, en nous appuyant sur ce que nous avons déjà développé et ce que nous sommes. Il y a eu un grand chemin accompli pour rendre visible notre action. Le passage en Fondation apporte une dimension nouvelle, qu'une association ne permettait peut-être pas, dans ses statuts mais peut être aussi dans sa gouvernance. Cela conforte notre identité et notre image ».

L'enjeu d'image est important ?

Jean-Luc VIAUX : « Il y a, c'est vrai, un enjeu d'image car l'image des Fondations est assez différente de celle des associations. Le modèle « association loi 1901 » recouvre des réalités très différentes, de la petite structure de quartier jusqu'à l'entreprise sociale, avec 800 voire 1000 salariés ».

Jérôme PALIER : « La question de l'image renvoie inéluctablement à celle de la confiance, que génère à juste titre une Fondation, pour pouvoir être soutenue plus facilement, plus naturellement. Je pense ici aux dons, au mécénat mais aussi aux appels à projet. Confiance et sérieux ».

Catherine DUBOIS : « Tout cela ne pourra se faire qu'en inscrivant notre action future dans le respect de notre héritage commun. Les Nids demeurera Les Nids. L'image évoluera, les outils pour communiquer seront adaptés à cette nouvelle image, à cette ambition mais toujours en partant de ce qui nous rassemble ».



Comment devient-on Fondation ?

Jean-Luc VIAUX : « La démarche est complexe. Il a fallu deux ans ... On a dû faire un inventaire de notre patrimoine, présenter nos budgets et même nos projets de budgets à 5 ans. Les statuts sont imposés, surveillés et très encadrés : le Conseil d'Etat n'accepte le passage que sur l'avis du Bureau des associations du ministère de l'intérieur. C'est tout sauf une évidence ou une simple labellisation rapidement accordée : il y a eu de nombreuses Assemblées Générales pour faire voter exactement ce qui était attendu, il a fallu organiser un certain nombre de contrôles pour attester que nous avions bien toute la qualification pour devenir Fondation ».

Catherine DUBOIS : « Il s'agit là d'un véritable gage de confiance ... Ce qui a été observé, c'est notre histoire, notre ancrage, notre Projet et notre capacité à nous projeter. L'Etat s'engage en délivrant ce statut et est pareillement engagé. Il faut entendre le passage en Fondation comme une reconnaissance forte du sérieux et de l'implication de tous ceux qui, au fil des 90 dernières années, ont travaillé au service de la mission des Nids. C'est un signe fort de confiance et de pérennisation de cette histoire commune. Je crois que chacun peut être fier de cela ».

Jean-Luc VIAUX : « Et c'est une affaire sérieuse. Il faut savoir qu'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique est « surveillée » puisqu'un commissaire du Gouvernement est en permanence au sein du Conseil d'Administration, quelqu'un qui, dans les faits, est désigné par le Préfet au nom de l'Etat. Son rôle est de vérifier que nous fonctionnons conformément à notre objet social. Ce qui n'existe pas en ces termes dans une association ».

A quels autres enjeux la transformation en Fondation entend répondre ?

Jean-Luc VIAUX : « Le statut associatif n'est plus complètement adapté à la complexité de la gestion. Pour exemple, Le Code de l'Action Sociale et des Familles augmente de 50 pages chaque année, comme d'autres Codes et tout cela demande une gestion qui est devenue très professionnelle. Or, une association est gérée par une Assemblée Générale, de personnes qui sont là parce que le Projet les intéresse, qui veulent agir pour les enfants les plus vulnérables. Et on leur demande, dans le même temps, de voter des budgets, des emprunts... C'est extrêmement compliqué. Il faudrait qu'ils soient là 24h/24 pour comprendre finement ce qui les engage. Il y avait là, en mon sens, une inadaptation statutaire ».

La seconde motivation, qui n'est pas négligeable, c'est de définitivement affecter le patrimoine de ce qui était l'association sous la dotation de la Fondation, sachant qu'une dotation de Fondation est inaliénable et ne peut servir qu'à l'objet de la Fondation. Ce patrimoine, dont une grande partie nous a été léguée, ne peut pas être utilisé, pour quelques raisons que ce soient, vers d'autres missions. Il est directement affecté à cette mission sociale en direction de l'enfant et de la famille. C'est aussi en l'espèce une garantie pour nos financeurs car nos missions sont ainsi pérennisées et, par voie de conséquence, les réponses apportées aux familles du territoire ».

Enfin, et cela rejoint la question de l'image et de la confiance, les Fondations d'Utilité Publique ont par essence vocation à gérer des fonds publics ou des fonds collectés auprès de mécènes sur un mode de gouvernance beaucoup plus réactif, avec un Conseil d'Administration permanent et plus présent. Celui-ci est composé de différents collèges : un collège des fondateurs, émanant du Bureau de l'association Les Nids ; un collège de personnalités qualifiées choisies pour leur expertise dans un domaine qui intéresse l'objet de la Fondation, ce qui nous a permis de diversifier les regards ; le Collège des amis de la Fondation, compte deux représentants de l'association Madeleine Lecoeur - Les Nids,



dont l'objet est de fédérer nos bénévoles, nos sympathisants mais aussi les anciens, tous ceux que nous avons accompagné et qui sont devenus adultes. Enfin, le dernier collège est constitué d'associations partenaires, le Secours Populaire Français, l'association En Parler qui agit dans l'agglomération dieppoise, le relais Parent Enfant et enfin l'Œuvre Normande des Mères. Ce collège est tout à fait important, c'est un réseau actif d'associations avec lesquelles nous travaillons. C'est important car ça ouvre le regard.

Il y a de la place pour des partenaires qui souhaiteraient rejoindre la Fondation ?

Jean-Luc VIAUX : « Oui, il y a de la place pour que le collège des partenaires s'agrandisse ».

J'entends dans vos propos les enjeux de professionnalisation de la gouvernance associative, de renforcement de l'image, de sécurisation du patrimoine qui constitue un outil de travail précieux ... Mais quid de la militance associative, de cette capacité qu'ont les associations à fédérer des membres ? N'y a-t-il pas là un risque d'éloignement, de mise à distance de quelques parties prenantes ?

Jean-Luc VIAUX : « C'est important et nous y avons veillé en ayant au sein du Conseil d'Administration deux représentants de l'association Madeleine Lecoeur-Les Nids, un nom choisi en la mémoire de notre fondatrice pour justement faire lien avec ce passé, engagé et militant à l'égard des enfants et des familles. Nos militants, bénévoles et adhérents vont pouvoir se retrouver dans cette association dont les représentants participeront à la gouvernance. Son objet permettra de faire vivre ce militantisme, directement en lien avec le devenir des jeunes, en leur faisant de la place pour avoir droit au chapitre ».

Catherine DUBOIS : « Pour compléter ces propos, j'aimerais souligner que l'aspect militant ne proviendra pas seulement de l'association Madeleine Lecoeur-Les Nids. La Fondation continuera à porter une parole sur l'objet, il y aura des comités de travail dans la continuité des instances et objets que nous avons jusque-là portés. Le Projet Associatif est devenu de fait le Projet de la Fondation et les valeurs des Nids demeurent les valeurs des Nids. On oppose souvent la technicité de la

gestion à la militance, c'est logique, c'est pour cela que la Fondation veille à organiser une gouvernance qui garantisse tout autant voire davantage des réflexions sur l'objet premier de la Fondation. La Fondation va continuer à organiser le dialogue entre bénévoles et professionnels et portera toujours le Projet des Nids, de cette façon-là, rassemblés. Nous avons organisé ces dernières années de nombreux travaux à l'intérieur des Nids à partir de notre Projet Associatif et cela se poursuivra ».

Jean-Luc VIAUX : « C'est important, en effet. Les administrateurs de la Fondation seront toujours aussi présents pour soutenir les équipes dans leur action, entendre les projets que chacune porte - à l'instar de ce que permettaient nos commissions associatives passées - ils seront là aussi pour porter les événements, les moments de rassemblement, qui fédèrent une grande entité comme la nôtre ».

Le passage en Fondation a-t-il une incidence sur la fonction employeur, vis-à-vis des salariés ?

Jérôme PALIER : « Non, aucunement. Nous nous sommes appuyés sur la loi de l'Economie Sociale et Solidaire de 2014, cette loi permettant justement une continuité malgré le changement de statuts : pas de modifications des contrats de travail, des organigrammes fonctionnels... Rien n'a bougé sur ces aspects-là. Il faut bien comprendre que, juridiquement, il s'agit de la même personne morale ».

Que vont devenir les Fonds de Dotation existants, Mécénids et Patrimoniids ?

Jean-Luc VIAUX : « Ces deux structures vont perdurer, en lien étroit avec la Fondation. Patrimoniids gère le patrimoine dont il est propriétaire et Mécénids assure la communication des Nids dans une gouvernance ajustée avec la Fondation ».

Un mot pour finir ?

Jean-Luc VIAUX : « Très simplement rappeler que si nous avons souhaité évoquer ici les enjeux de gouvernance, ce qui s'avérerait nécessaire pour bien comprendre le leitmotiv de cette transformation et ses implications, l'essentiel sera pour nous de faire vivre cette entité qui, par sa forme, permettra de fédérer tous ceux qui comme nous sont attachés aux droits et à l'avenir des enfants sur le territoire normand ».

Nous réfléchissons également à de notre identité visuelle pour que celle-ci soit en cohérence avec l'évolution de notre statut de fondation.

Administrateurs de la Fondation

Les Nids *un engagement qui fait sens*

Entretien avec quatre administrateurs de la Fondation à propos de leur lien avec les Nids et de leur engagement au sein du Conseil d'Administration.



Jocelyne DEBRAY,
membre du collège des fondateurs

Quel est votre lien avec Les Nids ?

J'ai connu à travers l'emploi, que j'ai tenu une dizaine d'années, dans le cadre de mon parcours professionnel, les missions et valeurs des Nids. J'ai été adjointe des Solidarités du Département de Seine-Maritime. J'avais plus particulièrement en charge le secteur enfance famille. A ce titre, j'ai donc été amenée à travailler avec Les Nids. Depuis ma retraite, je fais partie du Conseil d'Administration des Nids. J'ai pu ainsi mesurer, de l'interne, le travail, le dynamisme de l'association, le professionnalisme de l'ensemble des équipes notamment administratives, éducatives, la bienveillance et le respect des compétences respectives. Ce qui se ressent dans la prise en charge des enfants et des familles. Le souci d'impliquer les membres du CA, aux côtés des directeurs et des professionnels, à la vie des établissements me paraît important. Il y a une recherche permanente d'innovation et d'adaptation des modalités de prise en charge tout en prenant compte les contraintes budgétaires que j'ai bien connues au sein du Département.

Quelles ont été vos motivations à prendre part à la Fondation ?

En qualité de partenaire financier des Nids, je percevais déjà la qualité et le sérieux des Nids. Ma connaissance plus approfondie des projets de la fondation me conforte dans le choix que j'ai fait de rejoindre le Conseil d'Administration pour mettre à profit mes expériences diverses. Celles d'assesseur auprès du tribunal pour enfants ou celles acquises dans mon parcours professionnel administratif et plus particulièrement dix années à la solidarité où j'ai pu voir la diversité des prises en charge. Même s'il faut relativiser, l'environnement ayant évolué depuis ces années.



François
ALEXANDRE,
membre du collège
des personnalités
qualifiées

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 63 ans et je suis père de 3 enfants, grand-père de bientôt 6 petits-enfants. J'ai travaillé jusqu'à fin 2018, j'ai été pendant 31 ans dans l'entreprise JCDecaux, qui est une entreprise française, familiale et qui est devenue numéro 1 mondiale dans le métier qu'elle a créé : la communication extérieure et en particulier le mobilier urbain financé par la publicité. J'en étais directeur régional pour la Normandie et la Somme et à une époque dans le Nord-Pas-de-Calais.

Quel est votre lien historique avec Les Nids ?

Je suis arrivé aux Nids car j'en ai entendu parlé dès ma prime enfance parce que Pierre EMO, l'un des présidents historiques des Nids, était l'un des meilleurs amis de mon père. Un jour l'un des présidents du fonds de dotation Mécénids, qui se trouve être l'un des gendres de Pierre EMO, est venu me chercher et m'a embarqué dans pas mal d'opérations associatives à l'origine desquelles il était. J'ai donc été membre de Mécénids, puis je suis devenu Président. Et assez naturellement, on m'a demandé de devenir administrateur de la nouvelle fondation.

Quelles ont été vos motivations à devenir administrateur de la Fondation Les Nids ?

En tant que Président de Mécénids, je suis un peu plus opérationnel et plus conscient de ce pourquoi je peux être utile. En fait, c'est à la fois d'être une sorte de rotule entre le monde de la communication et Les Nids. Dans un contexte où l'argent public est rare, il faut gagner la bataille de l'opinion en maintenant en permanence le nombre d'adhérents et de sympathisants de la cause et en renforçant notre capital sympathie. Pour cela il faut travailler en collaboration et développer des partenariats avec des acteurs locaux sur les territoires de la Fondation. C'est exactement les stratégies virales, notamment employées par la jeune génération où vous êtes à la fois sujet et acteur de la communication.

Qu'apporte, selon-vous, le statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique ?

C'est assez technique, c'est d'abord sans doute à l'égard des donateurs une plus grande sécurité. Les gens comprennent bien intuitivement qu'une fondation est plus sérieuse et durable qu'une association loi 1901, même si une association d'Utilité Publique qui existe depuis plus de 80 ans et a pignon sur rue est déjà rassurante, mais ce n'est pas la même chose qu'une fondation.



Monique GUY,
membre du collège
des personnes
qualifiées

Quelle est votre histoire personnelle avec Les Nids ?

L'association Les Nids a fait partie très tôt de mon environnement professionnel. Après un parcours d'enseignante spécialisée, j'ai travaillé à la permanence éducative au Tribunal de Grande Instance de Rouen, dans les années 80. L'association était déjà remarquable par son ouverture sur son environnement et ses relations avec ses partenaires. Remarquable également pour les innovations pédagogiques sur lesquelles l'action éducative s'appuyait. Il y avait déjà une recherche assumée de professionnalisme et de technicité. Par la suite, chargée du suivi du dispositif de l'Enfance au Conseil général 76, j'ai souvent pu constater la mise en place par l'association d'une stratégie pertinente dans un contexte global souvent fluctuant et difficile. Les Nids a développé une grande capacité d'anticipation en privilégiant la formation des professionnels et le respect des principes fondateurs portés par Madeleine LECOEUR fondatrice de l'association. Tout au long de ma carrière, cette association a occupé pour moi une place de partenaire dynamique, réactif, innovant. Quand Les Nids prenait une orientation c'était en général un repère positif important.

un engagement qui fait sens

Que souhaitez-vous apporter à la Fondation ?

Après avoir contribué à des missions de contrôle et d'audit. J'ai terminé ma carrière professionnelle au poste de conseillère technique auprès du Directeur territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en Seine-Maritime et dans l'Eure. Mon parcours m'amène donc à avoir une connaissance assez complète et concrète du secteur de l'Enfance et des différents partenaires institutionnels. J'espère donc pouvoir contribuer à veiller à l'adaptation permanente du dispositif aux besoins des enfants et de leur famille qui se situe pour la Fondation bien au-delà d'un simple discours de circonstance. Les échanges avec les professionnels sont ouverts et très enrichissants.

Que pensez-vous de la transformation en Fondation ?

Il y a une logique pour moi et je pense que cela va apporter une sécurité indispensable compte tenu de la taille de cette institution aujourd'hui. J'ai, en effet, vu des institutions évoluer avec plus ou moins de bonheur tout au long de mon parcours professionnel. D'ailleurs, compte tenu du savoir-faire qui leur était reconnu par les partenaires, les professionnels des Nids ont souvent été sollicités pour contribuer à améliorer le dispositif global de prise en charge et d'accueil. L'inscription des établissements et des services dans leur environnement est fondamentale pour les enfants et pour les équipes éducatives qui trouvent ainsi les ressources indispensables pour ancrer leur action auprès des jeunes et des familles, en leur apportant des repères positifs. Ce partenariat, sans cesse en construction, ne va pas de soi et n'est pas toujours compris. Il constitue pour moi une garantie essentielle qui explique aujourd'hui mon implication au sein du Conseil d'Administration. Le respect rigoureux des principes fondateurs induit une identité positive très forte parmi les professionnels des Nids qui portent un souci réel au bien-être des enfants.



Danielle BOUTOUTE,
membre du collège
des partenaires

Quel est votre parcours professionnel et bénévole ?

Au cours de ma carrière, j'ai été enseignante en biologie, spécialisée dans des classes de sciences médico sociales et des sections de laboratoire au lycée, puis je suis intervenue en prison dans le cadre de missions carcérales dans un lycée pénitentiaire. Ensuite j'ai été visiteuse de prison pendant 10 ans, mais c'était lourd psychologiquement donc je ne me voyais pas faire seulement ça pendant ma retraite. J'ai donc arrêté et je me suis engagée bénévolement au secours populaire. Ma formation en biologie a fait que j'avais un intérêt particulier pour le domaine alimentaire, ce qui explique mon choix pour cette structure. Je m'implique au secours populaire depuis 2004, j'ai commencé mon activité bénévole en faisant les distributions de nourriture, en accueillant les personnes et puis de fil en aiguille je suis devenue Secrétaire Générale de la Fédération sur le département de Seine-Maritime en 2009.

Comment avez-vous connu Les Nids ?

Depuis 1945 le Secours Populaire permet à des enfants de partir en vacances. Suite à ma rencontre avec Jean-Luc Viaux, Président la Fondation Les Nids, nous avons organisé des départs en vacances pour plusieurs enfants accueillis aux Nids, mais aussi proposé des places pour différents spectacles, notamment au moment de Noël.

Pourquoi avez-vous rejoint le Conseil d'Administration de la Fondation Les Nids ?

L'idée était vraiment de renforcer les liens avec un partenaire et historiquement le Secours Populaire a toujours développé des actions pour les enfants. Ils sont pour nous une population très importante à aider. Cela m'a semblé logique de poursuivre et renforcer ce partenariat. Nous voulions continuer de développer toutes les aides à apporter à ces enfants en difficulté. Je pense que nous développerons une meilleure connaissance des enfants des Nids au fur et à mesure et que nous pourrions adapter notre partenariat au profit des enfants de la Fondation.

Assurer la continuité de la vie associative des Nids pour mieux relever les défis d'aujourd'hui

Suite à la décision de transformer l'association Les Nids en Fondation et sachant qu'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique n'a pas d'adhérents, il a été décidé de déposer les statuts d'une nouvelle association Madeleine Lecœur - Les Nids afin que les adhérents, les bénévoles et les anciens jeunes accueillis puissent continuer à être associés aux activités de la Fondation et pour que la vie associative des Nids, faite de rencontres régulières et fédératrices, perdure.

Association Madeleine Lecœur Les Nids

« L'association Madeleine Lecœur – Les Nids a pour objet de contribuer, par tous les moyens possibles, au développement et à la réalisation des objectifs de la Fondation Les Nids.



Hélène DELAUNAY,
membre du collège
des amis de la
fondation

« J'ai rencontré Les Nids parce que j'y est été accueillie à l'âge de 16 ans au château avec tante Lisbeth. Moi j'étais déjà adolescente, alors j'ai rapidement travaillé, mais mes frères et sœurs ont grandi aux Nids. En fin de compte, je suis toujours venue aux Nids, même après être partie, m'être mariée, on allait voir tante Lisbeth quand elle faisait des repas, j'allais voir mes frères et sœurs. De temps en temps, j'aidais tante Lisbeth en conduisant des enfants quelque part, en allant chercher des enfants placés chez les nourrices, en les gardant parfois. Ça faisait partie de la vie des Nids. Aujourd'hui, je fais du bénévolat à l'amicale des anciens et du soutien scolaire auprès des jeunes à Duclair. Je suis rentrée dans le Conseil d'Administration de la fondation récemment. Au regard de mon parcours, en tant que jeune accueillie, puis bénévole auprès des jeunes, cela fait plutôt partie du cycle, ça m'a paru logique après avoir passé autant de temps à soutenir cette Institution ».

« L'association Madeleine Lecœur – Les Nids regroupe toutes les personnes physiques ou morales qui souhaitent agir pour :

- Faire connaître par tout moyen la Fondation et ses missions.
- Animer, rechercher, organiser et fédérer les anciens, les bénévoles, les amis et partenaires de la Fondation Les Nids.
- Promouvoir avec la Fondation Les Nids, la vie des enfants dans toutes ses dimensions : affective, sociale, éducative et citoyenne.
- Promouvoir les droits de l'enfant au sens de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.
- Réaliser toute activité se rattachant directement ou indirectement à la réalisation de cet objet.
- Rechercher et organiser tout soutien utile à l'Association puis la Fondation notamment financier, technique et partenarial ».

*Extrait des statuts de l'Association
Madeleine Lecœur – Les Nids*

Cette nouvelle association est appelée à travailler en étroite collaboration avec la Fondation Les Nids. Pour cela, deux membres de l'association ont été nommés afin de participer en tant qu'administrateurs au Conseil d'Administration de la Fondation, au sein du collège des amis. Hélène DELAUNAY est ainsi administratrice de la Fondation Les Nids, secrétaire de l'association Madeleine Lecœur - Les Nids, Vice-Présidente de l'amicale des anciens et bénévole pour l'aide au soutien scolaire sur le village d'enfants de Duclair.

Prise de parole annuelle de la Fondation Les Nids

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant

ENFANCE ET INSTITUTIONS :

mémoire de parcours, besoin de transmissions

> Novembre 2019

- ▶ A l'occasion de la journée internationale des Droits de l'Enfant, la Fondation Les Nids consacre sa conférence à la thématique « Mémoire(s) du passage de l'Enfant en institution ».

Nos structures s'engagent à poursuivre cette ambition de « Développer des outils garantissant une mémoire du passage de chaque jeune accueilli » (Projet Fondation Les Nids 2016-2020) :

Albums de vie, albums photos, books...

Des témoignages nous permettront de mettre à l'épreuve cette intention et d'affiner les besoins ressentis d'anciens jeunes accueillis.

www.lesnids.fr



Renseignements : siege.social@lesnids.fr – Tél : 02.35.76.80.09